

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

## La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire



N°4 - 3 novembre 2023

---

### À la une

**Floriane Rivière, une nouvelle directrice générale pour le CHRU de Tours**





*Nommée par décret en date du 28 août 2023, Floriane Rivière est entrée en fonction le 1er septembre.*

## **Vous prenez la direction générale du CHRU de Tours : pourquoi ce choix après un poste de conseillère auprès du ministre de la Santé et de la Prévention ?**

Je suis directrice d'hôpital et j'ai effectivement été conseillère auprès de François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention. C'est une expérience très riche, qui permet de mieux comprendre l'ensemble des enjeux de notre système de santé, les liens entre la ville et l'hôpital, le sanitaire et le médico-social. En cabinet ministériel on perçoit très nettement le rôle que peuvent et doivent jouer les établissements de santé dans leur territoire, le lien avec les élus, d'identifier les connexions à créer entre les acteurs publics et privés, et de mobiliser les différents leviers pour améliorer l'accès aux soins. Je suis très heureuse à l'issue de retourner en CHU et très fière d'accompagner le CHRU de Tours, en lien étroit avec le Président du Conseil de Surveillance (le maire de Tours), le Doyen de la faculté de médecine et le Président de la CME.

## **Les défis sont nombreux dans notre région, quelles sont vos priorités ?**

Le département de l'Indre-et-Loire est moins touché que les autres départements de la

région par les difficultés de recrutement et pourtant elles se font ressentir ici aussi. Le CHRU n'est pas épargné par les difficultés que connaissent tous les établissements de santé de France, dans ses sites urbains comme dans tous les hôpitaux du GHT. Mais dès mon arrivée j'ai vu l'engagement des équipes pour y faire face, maintenir et développer l'excellence médicale de leurs établissements. La problématique principale aujourd'hui pour le CHRU est liée aux effets combinés d'un taux d'absentéisme important chez les soignants, (de 11% en moyenne) et d'une difficulté à recruter sur certains postes, médicaux et non-médicaux. Cela oblige l'établissement à avoir recours aux heures supplémentaires et à l'intérim de façon trop importante. Cela représente des surcoûts financiers excessifs pour le CHRU mais surtout une dégradation générale des conditions de travail pour les professionnels (et notamment une fatigabilité plus importante du fait des heures supplémentaires) ainsi qu'une mise à mal des collectifs de travail. La priorité absolue sera de restaurer l'attractivité des métiers hospitaliers, médicaux et non-médicaux et de fidéliser les professionnels sur le CHU ainsi que sur les établissements de la direction commune. Au niveau du territoire, la priorité sera donnée à l'augmentation du nombre de professionnels formés et leur répartition harmonieuse. C'est tout l'enjeu de la création d'un nouveau CHU à Orléans, notre partenaire privilégié, que nous avons aidé à se constituer et avec lequel nous allons intensifier encore nos collaborations.

**Vous avez pu contribuer aux réformes de financement et aux transformations internes des établissements de santé. Comment ces transformations, dont l'évolution de la tarification à l'activité (T2A), vont avoir un impact concret au CHRU de Tours ?**

Comme vous le savez, le financement à l'activité a été "déconnecté" au moment du COVID : les hôpitaux publics et privés ont reçu des financements forfaitaires, non liés à

l'activité, pour leur permettre de tenir et de traverser cette période très difficile. Depuis la fin du COVID, la T2A n'a été remise en route que très partiellement : les hôpitaux publics et privés bénéficient d'une garantie financière si leur activité n'a pas repris au rythme de 2019, et c'est encore massivement le cas. C'est bien ce point qui est gênant : nos hôpitaux, en particulier les hôpitaux publics, n'ont pas retrouvé leur niveau d'activité de 2019 (alors que les effectifs progressent) ce qui veut dire que nous ne répondons que partiellement aux besoins de santé. Or les patients ne sont pas moins malades qu'en 2019, bien au contraire. Nous nous devons donc de retrouver le niveau d'activité, et même le développer c'est le cas notamment en matière de chirurgie. Nos efforts doivent porter sur les activités de recours et de pointe du CHRU, qui exigent un plateau technique lourd ; mais également sur les activités de proximité dans les établissements qui sont en direction commune avec le CHRU, et qui doivent encore mieux répondre aux besoins de leur bassin de vie. Je serai en tout cas mobilisée chaque jour pour faire progresser la santé dans la région, aux côtés des équipes du CHRU bien sûr mais aussi de celles de tous nos partenaires.

## Le CHRU de Tours se transforme

Un chantier immobilier de grande ampleur est en cours avec le projet du Nouvel Hôpital Trousseau (NHT) en 2028 : le 17 octobre dernier, le contrat relatif à la construction du NHT a été signé avec le Groupe Bouygues. Une étape décisive qui est le fruit de nombreux mois de travail et de réflexion entre les équipes médico-soignantes et l'équipe projet qui pilote cette démarche structurante pour le CHRU de Tours, au profit des patients du territoire et plus largement de toute la région. Le démarrage du chantier est prévu pour décembre 2023 avec une ouverture prévisionnelle du bâtiment prévue pour 2028. L'aboutissement d'une démarche collective et concertée pilotée par Marie-Noëlle Gerain-Breuzard, alors directrice générale du CHRU. Ce projet d'ampleur vise à réduire le nombre

de sites sur lesquels s'exerce l'activité du CHRU avec le souci d'offrir une plus grande cohérence d'activités, une plus grande fluidité dans les prises en charge et donc une meilleure prise en charge des patients. Sur le site de Bretonneau : les médecines, les activités de gynécologie-obstétrique-néonatalogie, la cancérologie, les soins de suite et de réadaptation, l'urologie. Et sur le site de Trousseau, les urgences, les soins critiques et les chirurgies. Ce projet permet également une amélioration de l'offre hôtelière et des conditions d'accueil des patients dans les services. Le futur NHT contiendra notamment plusieurs blocs opératoires de pointe, 3 scanners, 4 IRM et 383 lits d'hospitalisations. A ces activités s'adjoignent un plateau d'imagerie complet, des consultations d'orthopédie et d'ophtalmologie, ainsi qu'un plateau de biologie. Les prochains mois seront dédiés à la poursuite des réflexions des groupes de travail d'ores et déjà constitués.

---

## La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 43-2023 (du 23/10/2023 au 29/10/2023), [à consulter ici.](#)

### Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** : 1ère semaine de phase épidémique pour la région Centre-Val de Loire. Dans l'hexagone, les régions Centre-Val de Loire et Grand Est sont passées en phase épidémique portant à six les régions en épidémie. Toutes les autres régions sont en phase pré-épidémique.

L'augmentation de l'activité hospitalière liée à la bronchiolite observée dans la région se poursuit. Parmi les 110 enfants de moins de 2 ans vus aux urgences pour bronchiolite en



semaine 43, 102 (93%) étaient âgés de moins de 1 an et 39 (29 %) ont été hospitalisés. Parmi les 39 enfants hospitalisés, 36 (92%) étaient âgés de moins de 1 an. Il était observé une augmentation des hospitalisations après passage aux urgences pour bronchiolite chez les enfants de moins de 2 ans (+44% point par rapport à la semaine 42). Cependant, les augmentations observées restaient cependant inférieures à celles des deux dernières saisons.

- **COVID-19** : L'ensemble des indicateurs tous âges poursuivaient leur diminution. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoires continuait à diminuer par rapport à la semaine dernière, soit 22,5/100 000 habitants (-23%, 577 cas en S41) avec des disparités selon l'âge. Une diminution du taux de dépistage était également observée par rapport à la semaine précédente (105/100 000, -18%). Le taux de positivité restait élevé et stable cette semaine (22%), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

- **Grippe** : Comme pour l'ensemble des régions de France hexagonale, les indicateurs grippe en Centre-Val de Loire sont stables et à leur niveau de base.

## **Quant aux autres surveillances régionales :**

- **Gastro-entérite et diarrhées aiguës** : Les indicateurs sont stables avec une tendance à la hausse depuis 3 semaines. L'activité hospitalière liée aux gastro-entérites était inférieure à celles observées en 2021 et en 2022 sur la même période.

**Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence**

Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

## Focus Prévention

### 3114 : un centre d'appels dédié à la prévention du suicide ouvre à Tours



Un de vos patients est en détresse et/ou a des pensées suicidaires, un de vos patients est endeuillé par un suicide, un de vos patients s'inquiète de la détresse d'un de ses proches, vous-même cherchez une ressource pour ces situations ? Depuis 2 ans, vous pouvez appeler ou conseiller d'appeler le 3114, ligne nationale dédiée à la prévention du suicide. Gratuit et accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur l'ensemble du territoire, le 3114 apporte une réponse immédiate : aux personnes en détresse psychique et à risque suicidaire ; à l'entourage des personnes à risque suicidaire ; aux endeuillés par suicide ; et aux professionnels en lien avec des personnes suicidaires qui souhaitent obtenir des avis,



conseils spécialisés. Désormais c'est une équipe de Tours qui vous répond ! Depuis le 2 novembre, le 3114 a effectivement ouvert un nouveau centre d'appels géré par le CHRU de Tours. Service téléphonique, un tchat individuel... Tous les moyens sont mis pour que chacune et chacun confronté à un risque suicidaire puisse être soutenu, guidé.

L'évaluation en 2023 du dispositif Vigilans par Santé Publique France montre que le dispositif permet de faire diminuer le risque de réitération suicidaire de près de 40%. A Tours, l'équipe de répondants sera hébergée aux côtés de l'équipe Vigilans (maintien du lien avec les personnes hospitalisées après un geste suicidaire), la Cellule d'urgence médico-psychologique et la future équipe de soins intensifs psychiatriques à domicile.

## **“Mon bilan prévention”, bientôt en Centre-Val de Loire**



Un rendez-vous prévention aux âges clés de la vie avec un professionnel de santé (infirmier, médecin, pharmacien, sage-femme) : c'est le nouveau dispositif "Mon bilan prévention", actuellement en test en Hauts-de-France. Dans quelques mois, ce rendez-vous entièrement pris en charge par l'Assurance maladie sera généralisé en France entière. En région Centre-Val de Loire, on se prépare ! L'Assurance maladie et l'ARS vont bientôt lancer les travaux avec vos représentants en région. Annoncé par le Président de la République en 2022, "Mon bilan prévention" doit aider vos patients à devenir pleinement acteurs de leur propre santé, en finançant un temps dédié avec vous, son soignant. Discuter ensemble des comportements favorables à la santé, des ressources et ressorts pour évoluer dans ses habitudes et modes de vie (alimentation, sommeil, activité physique, consommation d'alcool, santé sexuelle...), encourager le recours au dépistage, à la vaccination.... Ce temps individuel, préparé à l'aide d'un auto-questionnaire, sera proposé à des âges clés de la vie : 18 à 25 ans, 45 et 50 ans, 60 à 65 ans et 70 à 75 ans.

## **Le Mois sans tabac, c'est parti ! Plus de 3000 inscrits en Centre-Val de Loire**



Ça y est, le Mois sans tabac a débuté ! Le mercredi 1er novembre 2023, Santé publique France et le Ministère de la Santé et de la Prévention, en partenariat avec l'Assurance Maladie, ont donné le coup d'envoi de la nouvelle édition du défi Mois sans tabac. Cette opération, désormais incontournable en novembre, encourage vos patients à arrêter de fumer pendant 30 jours et compte déjà 3 318 inscrits au 26 octobre 2023 sur la plateforme dédiée en région Centre-Val de Loire. Afin d'accompagner au mieux les participants, des outils d'aide à l'arrêt sont mis à leur disposition, notamment sur le [site internet dédié](#) et sur l'application Tabac info service. En région Centre-Val de Loire, un premier stand a eu lieu le 21 octobre à Auchan Vineuil de Blois (41). Quelques chiffres clés de cet événement : 124 échanges constructifs, dont la présentation du dispositif et ses informations générales, des conseils et du soutien à l'arrêt, 13 entretiens avec prescription de Traitements Nicotiniques de Substitution (TNS) et 18 inscriptions sur le site du [Mois Sans Tabac](#).

---

## En bref 🏃

### Bienvenue aux nouveaux internes !



Début novembre c'est l'arrivée des nouveaux internes ! Nous souhaitons donc la chaleureuse bienvenue aux internes en médecine récemment arrivés sur notre territoire, qui ont choisi de se former au sein de la subdivision du CHU de Tours ! Nous savons que les professionnels de santé de la région leur réserveront le meilleur accueil 😊. Ce sont 350 nouveaux internes que nous accueillons, 50 de plus qu'en 2022 ! Tous les postes ont été pourvus, à l'exception de 3 postes en psychiatrie et 2 postes en biologie. Au total en novembre 2023, ce sont 1043 internes qui sont en cours de formation dans notre région. Le 2 novembre, c'est aussi le changement de terrain de stage pour les internes en Centre-Val de Loire, qui poursuivent leur parcours de formation. A Orléans, 36 nouveaux internes ont été affectés, ce qui a conduit les équipes du CHU à devoir trouver de nouveaux logements. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire, les internes du GHT Orléanais ont tous pu être logés ! Excellent semestre à toutes et tous, et merci à toutes les équipes qui les accompagnent.



## Un centre de soins dentaires non programmés à Pithiviers



Bonne nouvelle pour le Pithiverais ! Un centre de soins dentaires non programmés a été inauguré le 5 octobre 2023 au sein du CH de Pithiviers, afin de prolonger l'offre de soins

médicaux non programmés proposé par la CPTS Beauce Gâtinais. Il s'agit d'un projet porté en collaboration avec le CH de Pithiviers qui accueille déjà depuis janvier 2023 un centre de soins non programmé (CSNP), toujours porté par la CPTS, à destination de patients orientés par le Samu 45, du lundi au vendredi de 9h à 12h. Le CSNP dentaire au CH de Pithiviers est soutenu par le Conseil départemental de l'Ordre des dentistes, et vise une amélioration de l'accès aux soins, avec un numéro (0 801 90 45 00) dédié à des soins dentaires non programmés, assurés par 15 dentistes Loirétains se relayant 2 jours par semaine (le mardi matin et le vendredi matin). Le dispositif s'ajoute au système de garde dentaire (numéro 02 38 81 01 09), organisé par le Conseil de l'Ordre des dentistes les dimanches et jours fériés, pour la prise en charge des urgences dentaires.

## **L'établissement public de santé mentale du Loiret Georges Daumezon reçoit la visite de Clara de Bort**

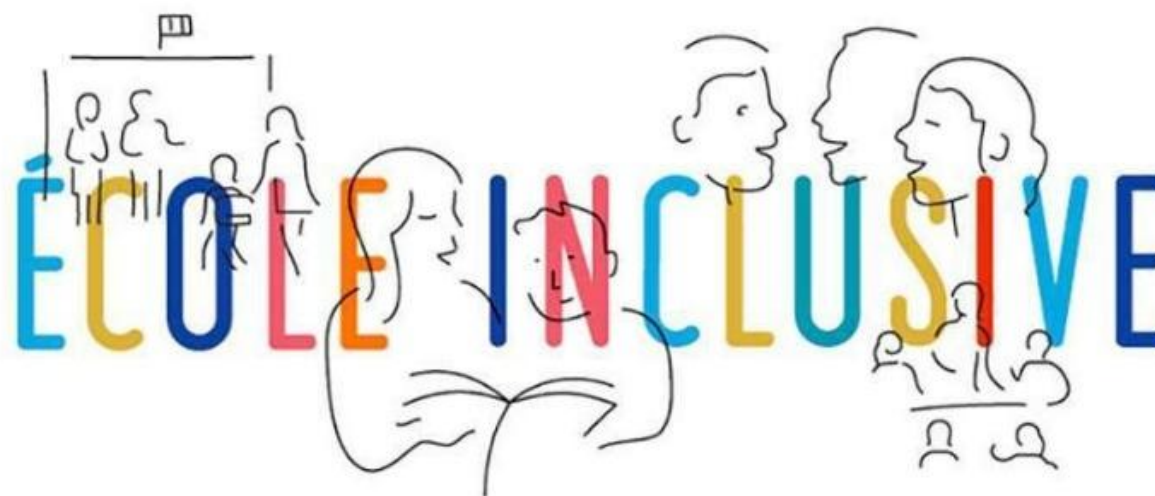


La semaine dernière, ce sont des professionnels de psychiatrie qui ont reçu la visite de la directrice générale de l'ARS Clara de Bort, dans le Loiret, au centre hospitalier Georges Daumezon. Au programme : échanges avec le directoire et le Président du Conseil de Surveillance ; visite de l'Unité d'Hospitalisation du pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent ; visite du nouveau bâtiment d'accueil des patients et de leur famille, regroupant le Centre Psychiatrie d'Accueil d'Urgence (CPAU), le Bureau des Entrées (BE), la Maison des Usagers (MDU) et le Centre d'Accueil et de Crise (CAC) qui ouvrira prochainement ; et visite de l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagé (#UHSA). Les difficultés de recrutement en psychiatrie ont été au cœur des échanges : ils expliquent



notamment le maintien de 20 lits fermés à l'UCSA, malgré les besoins de soins hospitaliers que connaissent beaucoup de détenus de l'inter-région. Pour autant, les équipes ont présenté une offre de prise en charge très dynamique et diversifiée, pour tous les publics, en intra comme en extrahospitalier. Et depuis quelques semaines, le CH Georges Daumezon est universitaire ! Avec l'arrivée du Professeur Gabriele Tripi, PU-PH en pédopsychiatrie, spécialiste des troubles du neurodéveloppement, recruté à temps partagé avec le nouveau CHU d'Orléans, le CH Georges Daumezon va participer activement à la recherche en santé mentale de l'enfant et de l'adolescent. Avis aux futurs internes : la psychiatrie a le vent en poupe !

## Une école davantage inclusive en Indre-et-Loire



En Indre-et-Loire, 4440 élèves étaient reconnus en situation de handicap à la rentrée scolaire de septembre dernier. Cela représente 9% des élèves du département. La courbe

d'évolution du nombre d'élèves en situation de handicap d'Indre-et-Loire suit les courbes nationales, avec une augmentation de 125% en 15 ans. Pour accompagner au mieux et coordonner l'ensemble des acteurs, un comité départemental de suivi de l'école inclusive est organisé régulièrement, dont le dernier s'est réuni le 20 octobre. On y apprend que la carte scolaire évolue avec deux ouvertures de dispositifs ULIS (école Paul Bert et collège Montaigne), suivant la dynamique démographique du plateau de Tours nord. Le nombre d'unités d'enseignement externalisées est stable et un poste d'enseignant a été ouvert aux Althéas. Le taux de couverture des besoins en aide humaine grâce au travail des AESH est de 93,5%. Une commission rassemblant l'ARS, l'Éducation nationale et la MDPH a été constituée afin d'étudier les situations des jeunes sans solution. Grâce à un financement exceptionnel de l'ARS, 10 places d'IME ont été ponctuellement créées, dans l'attente de transformation de places dans le Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (DITEP). L'ARPS a été missionnée par l'ARS pour développer un programme permettant l'appui à la détermination du projet professionnel de 3 à 4 jeunes par structure afin de favoriser des parcours professionnels inclusifs et la professionnalisation du jeune public.

**Dans l'Eure-et-Loir, le recrutement dans les EHPAD avance !**



Vous le savez, les EHPAD peuvent rencontrer des difficultés de recrutement. Mais les acteurs régionaux se mobilisent ! Le Conseil Régional, Pôle Emploi, l'ARS et plusieurs EHPAD du département de l'Eure-et-Loir ont signé le 17 octobre dernier une convention DEFI avec 9 demandeurs d'emploi du bassin chartrain. Cette convention répond aux EHPAD rencontrant des difficultés de recrutement et permet à des personnes en recherche d'emploi de bénéficier d'une formation spécifique d'agent de soin avec l'assurance de disposer d'un emploi à l'issue des trois mois de formation. Ce modèle porté par le Conseil régional et prisé particulièrement dans le domaine de la logistique s'étend depuis peu au secteur médico-social et cible des personnes domiciliées à proximité de leur futur employeur. Satisfaits de cette coopération, le Conseil Régional, Pôle Emploi et l'ARS vont prolonger l'expérience en développant un projet similaire fin 2023 sur le bassin

de Dreux. Une dizaine d'emplois seront proposés à cette occasion par les EHPAD du nord de l'Eure-et-Loir. Puisque le sujet de l'attractivité ne se limite pas au seul secteur des EHPAD, une convention DEFI est également en cours de réflexion autour des métiers de l'aide à domicile.

## **A Mondoubleau, une nouvelle interconnexion pour sécuriser l'alimentation en eau potable**







Un niveau de nappe trop bas, un forage qui s'effondre, une pollution de la ressource, une rupture de canalisation... il y a tant d'événements qui peuvent mettre à mal le service public de distribution de l'eau. La sécurisation de l'alimentation en eau potable est donc une priorité pour se prémunir du risque de rupture d'eau potable. L'Agence régionale de santé se mobilise pour la sécurisation de l'alimentation en eau, avec par exemple la création d'une interconnexion de 3,5 km dans le Loir-et-Cher, à Mondoubleau, inaugurée le 6 octobre dernier ! Il y a eu d'abord la réalisation d'un nouveau forage puis la construction du château d'eau au lieu-dit de "La Briquetterie", inauguré en 2018. Une belle collaboration entre les syndicats, celui de Mondoubleau, de Saint Marc du Cor, de Fontaine Raoul, de Boursay Choue, de Droué et de la Chapelle Vicomtesse. Cette interconnexion a été financée à 80% par des fonds publics avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental du Loir-et-Cher et de la Préfecture de Loir-et-Cher via la DETR. Félicitations à tous les acteurs mobilisés sur ce projet !

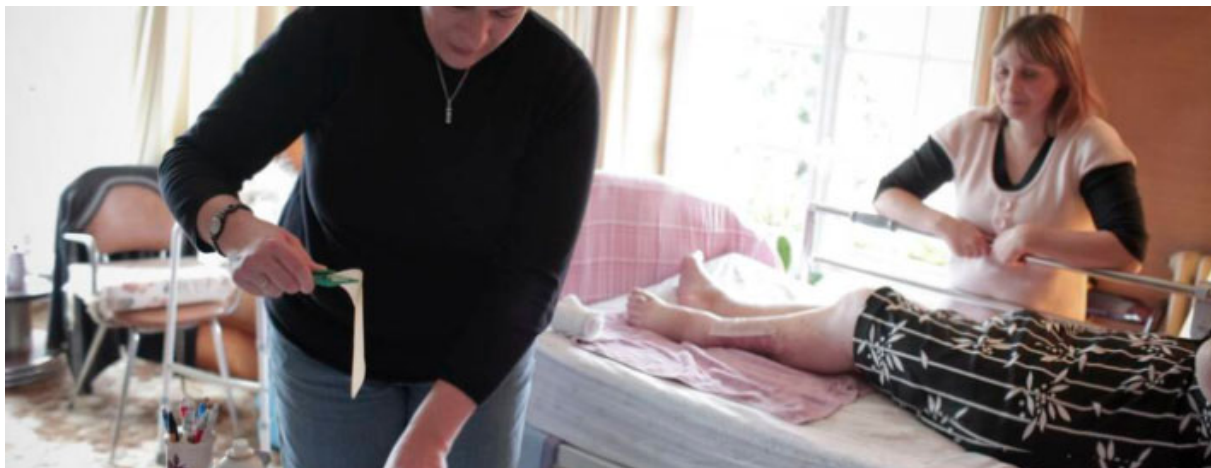
**Dans l'Indre, bientôt un nouveau Projet Médical et Soignant Partagé !**



Le département de l'Indre fait face à des défis importants en termes de santé : vieillissement de la population, déterminants en santé dégradés (surmortalité cancer, augmentation des ALD diabète 1 et 2) et un accès aux soins contraint par la démographie médicale. Mais les équipes médico-soignantes se retroussent les manches ! Elles finalisent actuellement leur Projet Médical et Soignant Partagé, c'est-à-dire leurs engagements sur quelques parcours de soins qu'elles ont priorisés. Un travail intense, qui mobilise les praticiens, par l'intermédiaire de la CMG du GHT de l'Indre et de la CME de l'établissement support, les soignants, par l'intermédiaire de la CSIRMT de groupement et de la CSIRMT de l'établissement support, des personnels administratifs, des représentants des usagers (Comité des Usagers du GHT de l'Indre), des partenaires de la ville : CPTS / SDIS 36 / DAC 36 / CLS / Conseil Départemental / Clinique / CCAS / ASMAD / ADMR / EHPAD privés / Résidence Domitys... En ce moment se déroulent les dernières concertations dans les établissements, pour valider le projet finalisé. Objectif : adoption

du nouveau projet mi-décembre par le Comité stratégique du GHT puis transmission à l'ARS Centre-Val de Loire pour approbation. On laisse travailler les équipes et on vous le présentera dans une prochaine Lettre Pro !

## Le secteur de l'aide à domicile 🏠 se restructure

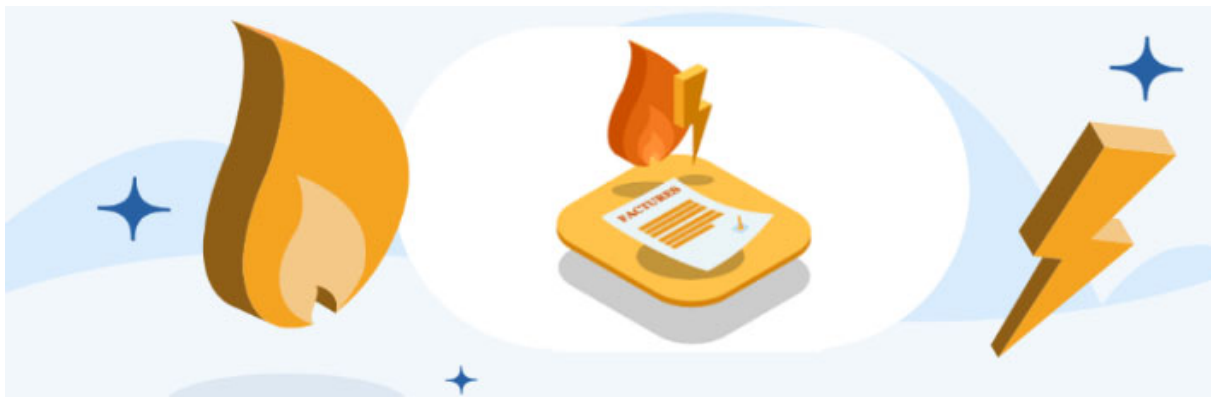


Vos patients âgés en perte d'autonomie ou malades (pathologies chroniques, ALD...), vos patients plus jeunes en situation de handicap, tous et toutes ont parfois besoin de services multiples à domicile : soins d'hygiène et de confort, soins infirmiers, soins spécialisés, aide ménagère... Pour faciliter la coordination entre tous les professionnels, le secteur du domicile va se restructurer au cours des deux prochaines années.

Concrètement les services existants - SAAD, SSIAD et SPASAD -, vont former une catégorie unique de services, les SAD "Services Autonomie à Domicile". Ils offriront une réponse plus complète, simplifieront les démarches, et couvriront tout le territoire. Pour chaque usager, un interlocuteur unique sera chargé d'organiser la réponse aux besoins d'aide et de soins des personnes. Le décret du 13 juillet 2023 définit le cahier des charges relatif au SAD. Afin de préparer cette réforme importante, de nombreuses réunions avec

les acteurs vont s'organiser dans les départements. Dans le Loiret, la première d'entre elles se déroulera le jeudi 9 novembre. Informations à venir dans votre prochaine Lettre Pro !

## Le bouclier tarifaire sur l'énergie ⚡, c'est aussi pour les établissements de santé



Alors que le contexte de l'énergie fait l'objet de fortes tensions et donc de hausses de prix sensibles depuis le deuxième semestre 2022, des mesures compensatoires au travers des mécanismes du bouclier tarifaire et de l'amortisseur électricité sont prévues pour l'ensemble des acteurs économiques. Les structures concernées sont les établissements et les services médico-sociaux (ESMS) ainsi que les établissements de santé (ES), centres de santé, maisons de santé pluri professionnelles, dispositifs d'appui à la coordination, quels que soient leurs statuts. Si les fournisseurs d'énergie transmettent directement la demande à l'État, les consommateurs que sont les structures ont, quant à elles, à se déclarer auprès de leurs fournisseurs en remplissant une attestation d'éligibilité. En cas de difficultés dans la mise en œuvre du déploiement bouclier tarifaire 2023 pour les ESMS et les ES, retrouvez des informations [sur le site dédié du ministère](#) où se trouve l'ensemble de la documentation. Par ailleurs, concernant l'éligibilité des ESMS et en particulier des EHPAD, un message a été transmis aux fournisseurs d'énergie afin de rappeler que les

EHPAD sont éligibles au bouclier sans aucune autre conditionnalité (niveau du chiffre d'affaire, nombre d'ETP ou puissance énergétique). Concernant les situations pratiques, à traiter au cas par cas, notamment en termes de délai ou de montant estimé, il est proposé de recourir aux conseillers départementaux aux entreprises en difficulté, dont la liste est publiée [par ici](#).

## Le Projet régional de santé 2023-2028 est disponible !



Que voulons-nous soutenir, développer, transformer, pour améliorer la santé de ses habitants et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ? C'est à ces questions



que le nouveau Projet régional de santé tente de répondre ! Après un travail intense, animé par les équipes de l'ARS, qui a réuni des centaines de professionnels, élus, collectivités, représentants des patients, responsables associatifs et aussi de simples citoyens, tous et toutes usagers du système de santé : le Projet régional de santé de 3e génération est disponible. Il va éclairer notre chemin 2023-2028 et guider les initiatives des acteurs de santé, comme de toutes celles et ceux qui les aident à se déployer : collectivités, services de l'État, partenaires privés. Il sera un peu notre aiguillon à tous. Pour autant, un PRS ne saurait être exhaustif, ni nous poser sur des rails desquels nous ne pourrions dévier. Il n'épuise pas la discussion ni ne clôt la concertation. Tout au long des années à venir nous continuerons à nous interroger avec vous sur les meilleures façons de faire progresser notre système de santé. Le PRS 2023-2028 dessine ainsi une ambition partagée entre l'Agence régionale de santé et les acteurs de santé en Centre-Val de Loire. Tous sont appelés à contribuer à sa mise en œuvre, chacun avec ses propres leviers, compétences et moyens. Vous pouvez consulter le PRS 2023-2028 [dans sa version PDF](#). Vous y découvrirez quelles sont ses grandes orientations et les objectifs opérationnels qui guideront sa mise en œuvre.

## **Baignades : bilan des contrôles effectués cet été par l'ARS**



Lorsque l'on se baigne dans des eaux naturelles, l'ARS n'est jamais très loin ! Compétente en matière de contrôle sanitaire des eaux de baignade naturelles, 39 sites ont été ouverts cet été dans notre région et suivis par l'ARS à ce titre. Le contrôle sanitaire des eaux est mis en œuvre au niveau des sites recensés par les maires et fait intervenir des laboratoires agréés par le ministère chargé de la Santé, à savoir le laboratoire Inovalys en Indre-et-Loire et le laboratoire CARSO dans les autres départements de la région. Le bilan de la qualité des eaux de baignades 2023 (cyanobactéries) est disponible et dresse un état des lieux des résultats de ce suivi. Les principaux éléments à retenir sont les suivants : 4 fermetures temporaires de baignade pour cause de pollution (ou de suspicion de pollution) bactériologique de l'eau ; 6 baignades fermées temporairement, au moins une fois, pour

cause de présence excessive de toxines émises par des cyanobactéries ; 10 sites inspectés par nos services ; et la réalisation, en amont de la saison de baignade, et dans un cadre interservices (travail en collaboration avec la DRAAF et la DREAL notamment), de documents de prévention concernant les risques liés aux cyanobactéries, y compris hors sites de baignade.

## **Investissements du quotidien : la Résidence Jeanne d'Arc à Janville s'équipe**



Dans le cadre du plan d'aide à l'investissement du quotidien (Sécur de la santé et Plan France Relance via des fonds européens - PAIQ), l'ARS investit depuis 2021 dans les

établissements de la région. Exemple cette semaine de la Résidence Jeanne d'Arc à Janville dans l'Eure-et-Loir. L'établissement a pu équiper différentes salles de systèmes de climatisations en cas de fortes chaleurs, notamment le réfectoire et la salle d'animation utilisés quotidiennement par les résidents. Des achats effectués courant de l'année 2022, grâce à un montant alloué par l'ARS de 28 692€. L'année suivante, avec le PAIQ 2022 (achats réalisés en 2023), la même résidence a pu réaliser grâce à un montant alloué de 28 007,98€ la réfection de 5 chambres (salle de bains et sols) et faire l'acquisition d'un coussin releveur gonflable.

## **EHPAD : les contrôles se poursuivent**



Les 312 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la région sont très régulièrement contrôlés par les autorités de santé : visites de conformité, contractualisation, évaluation selon les critères de la Haute Autorité de Santé (HAS), suivi



par le référent Personnes Âgées des délégations départementales de l'ARS, etc. Deux types de contrôles sont réalisés par l'ARS : les contrôles "sur pièces" et les inspections sur place, notamment pour les EHPAD dont des signalements issus des usagers ou des professionnels de santé ont été enregistrés. La programmation de ces contrôles prend en compte l'actualité de chaque établissement : déménagement, reconstruction, redressement judiciaire... Lors des visites sur place, toujours inopinées, l'ARS est accompagnée par un agent du Conseil départemental. L'objectif : une immersion pour analyser le fonctionnement des établissements et être en contact direct avec les équipes et le personnel. Exemple type d'une visite : arrivée de l'équipe d'inspection au moment du lever et du petit-déjeuner, déambulation dans les locaux collectifs, dans les couloirs, voire dans une chambre ou deux (avec autorisation du résident), test de l'appel-malade, questions sur sa prise en charge générale ou sur des points particuliers : la toilette, la qualité de la restauration, les animations. Après l'inspection, des objectifs de mise en conformité et/ou d'amélioration de qualité de vie des résidents sont fixés. Cette année, 143 contrôles sur pièces ont été réalisés (72 sont déjà prévus pour 2024) et 24 inspections sur place ont eu lieu (30 sont déjà prévues pour 2024). Les équipes chargées des contrôles sont soucieuses de bien prendre en compte les éléments de contexte de chaque structure, et cherchent toujours à soutenir les établissements dans une démarche de progrès.

## **Le centre de radiothérapie du Pôle Santé Léonard de Vinci en croissance**



La cancérologie est l'un des axes médicaux majeurs du Pôle Santé Léonard de Vinci. Après l'extension de la clinique située à Chambray-les-Tours dans l'Indre-et-Loire, son Centre d'Oncologie Radiothérapie CORT37 enregistre toujours une activité croissante ces dernières années, et supérieure au seuil de 600 patients fixés par l'arrêté du 29 mars 2007. Une nouvelle autorisation va lui être accordée par l'ARS pour absorber le nombre d'actes en augmentation. Les indicateurs d'activité 2022 confirment cette tendance et démontrent l'adéquation du projet médical du CORT37 aux besoins de santé de la population. Le centre est l'une des deux seules implantations du territoire de l'Indre-et-Loire pour la pratique de la radiothérapie et de la curiethérapie (l'autre implantation étant le CHRU de Tours). Le centre a déjà réalisé près de 25 000 séances de radiothérapies et curiethérapie en 2023.

**Contrefaçon et falsification de médicaments 💊 : 99,7%  
des officines de la région participent à la lutte, et  
bientôt toutes les PUI**



Avez-vous remarqué le petit autocollant qui scelle désormais chaque boîte de médicament ? C'est un élément du dispositif européen que l'on appelle la sérialisation, ou "traçabilité à la boîte". Il s'agit d'un système permettant de garantir la traçabilité du médicament à la boîte à chaque étape du circuit du médicament. Mise en œuvre sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne (Règlement 2016/161), elle a pour objectif d'empêcher l'introduction de médicaments contrefaits (imitation frauduleuse d'un vrai médicament) ou falsifiés (altération ou dénaturation illégale d'un vrai médicament) dans la chaîne de distribution. C'est un atout majeur en santé publique, qui évite à un patient de recevoir un médicament dont la qualité n'est pas garantie et qui lutte contre les réseaux de trafic de médicaments depuis la France et l'Union européenne, vers d'autres régions du monde. En plus du dispositif d'inviolabilité (le petit autocollant sur chaque boîte de médicament soumis à prescription médicale obligatoire et certains médicaments de prescription médicale facultative), chaque boîte dispose d'un code barre bidimensionnel,

dans lequel figurent diverses informations (code CIP, numéro de lot, date de péremption et identifiant unique de la boîte).

Mais pour que tout cela fonctionne, il faut que chaque boîte soit scannée à chaque étape ! Sinon il peut être paradoxalement plus facile de pénétrer le marché européen avec de fausses boîtes, et de “vrais faux” codes barre, de médicaments qui n’auraient pas été officiellement distribués. C’est pourquoi depuis quelques années tous les pharmaciens d’Europe sont invités à participer activement, en se branchant au système informatique dédié, que ce soit en officine ou en établissement de santé et médico-sociaux (Pharmacie à Usage Intérieur). En France, c’est obligatoire depuis le 9 février 2019 et l’ARS contrôle le respect de cette obligation lors de ses inspections. Aujourd’hui, en Centre-Val de Loire, en ville, les pharmaciens d’officine mettent en œuvre ce dispositif dans 99,7% des officines de la région. La montée en puissance du dispositif dans les pharmacies à usage intérieur est en cours et l’objectif de 100% des PUI est visé à court terme !

---

## En pratique

### DAC ou pas DAC ?

Connaissez-vous votre DAC ? Le Dispositif d’appui à la coordination (DAC) est le résultat de la fusion des MAIA, des réseaux de santé et des plateformes territoriales d’appui, formant un dispositif par département ; et est issu de la Loi relative à l’organisation et à la transformation du système de santé, et d’une volonté de simplification. Le DAC aide l’ensemble des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux, pour tout patient,

quel que soit son âge et ses pathologies. Il vient en appui des professionnels de santé du 1er recours pour informer, faciliter l'accompagnement et la prise en charge de leurs patients complexes et éviter les ruptures de parcours. L'objectif pour vous, professionnels de santé, disposer d'un numéro unique pour s'informer et être orienté vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire ; et demander un appui à l'organisation des parcours complexes adaptée aux besoins de la personne suivie. Le DAC a aussi une mission de soutien des pratiques professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination, comme la diffusion d'outils ou l'aide au montage de projets territoriaux. Tout professionnel des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux peut s'adresser au DAC, pour toute difficulté rencontrée concernant le parcours patient. Dans notre région, tous les départements sont pourvus ! Contactez le DAC de votre département, par téléphone ou par mail. Tous les contacts [par ici](#).

## **Un nouveau service d'interprétariat professionnel dans la région !**

Pour faire face à la barrière de la langue et trouver les mots justes pour expliquer à votre patient sa pathologie ou les soins nécessaires à sa prise en charge, la Fédération des URPS Centre-Val de Loire a annoncé le lancement d'un nouveau service d'interprétariat professionnel. À partir du 2 novembre, l'ensemble des professionnels de santé libéraux relevant d'une URPS et des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) de la région auront accès à un service d'interprétariat gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7 par téléphone et en Visio sur RDV, disponible en 3 minutes, confidentiel et respectant le secret professionnel. Les problématiques liées aux difficultés de communication et à la barrière de la langue sont fréquentes pour les professionnels de santé et peuvent entraver pour le patient, la pleine compréhension de sa pathologie ou des soins nécessaires à sa prise en charge. Ce besoin a été entendu par la Fédération des URPS qui a contractualisé avec l'ARS pour



mettre en place ce service d'interprétariat et espère avec celui-ci, faciliter l'exercice des professionnels de santé et contribuer à améliorer la qualité des soins et la prise en charge des patients. Comment ça fonctionne ? Je m'inscris par mail : [contact@fedeurps-centre.org](mailto:contact@fedeurps-centre.org) ; je reçois un code d'identification ; en consultation j'appelle le 01 53 26 52 62 et je fournis mon nom et mon code d'identification ; je suis mis en relation avec un interprète à qui j'explique le contexte de ma consultation. Merci à l'URPS !

## De l'aide pour vos patients handicapés pour utiliser leurs outils numériques 🙌

Quand on est en situation de handicap, on peut grandement bénéficier de certains outils numériques par exemple domotiques. Mais bien souvent, ces outils ne sont pas adaptés aux capacités et aux besoins de la personne, et c'est bien dommage ! C'est pourquoi l'ARS finance le développement de la plateforme d'accompagnement vers le numérique adapté, portée par les PEP 45. Avec cette plateforme, il devient facile de trouver des solutions et outils techniques dédiés aux actes de la vie quotidienne, quand on est en situation de handicap. Si vos patients en perte d'autonomie ne parviennent pas à utiliser leurs outils numériques, n'hésitez pas à leur en parler ! Des vidéos didactiques sont à leur disposition. La plateforme s'adresse aussi à vous, professionnels de santé, pour évaluer l'environnement numérique autour du patient et ses adaptations. La plateforme peut aussi se charger de la formulation, en termes techniques, des besoins d'aménagement de l'usager. Celui-ci peut ensuite les adresser au prestataire de son choix. La plateforme peut aussi fournir à vos patients les argumentaires nécessaires à leurs recherches de financements. Pour en savoir plus, [c'est par ici](#).

## Les douleurs chroniques : où s'adresser ?

Il existe de nombreuses structures spécialisées en Douleurs chroniques (SDC) en Centre-Val de Loire, qui ont été labellisées par l'ARS début 2023 pour une durée de 5 ans : nos deux CHU à Tours et Orléans, mais aussi 8 structures qui proposent des consultations, dont une exclusivement pédiatrique, sur le site de Clocheville au CHRU de Tours, ainsi qu'une permanence avancée au CH de Loches. Une douleur est dite chronique dès lors qu'elle est persistante ou récurrente (le plus souvent au-delà de 3 mois), qu'elle répond mal au traitement et qu'elle induit une détérioration fonctionnelle et relationnelle. Dès lors, vous avez la possibilité d'orienter vos patients vers ces structures spécialisées. Pour cela, les SDC ont besoin d'un bilan clinique initial, des avis spécialisés et des résultats des examens complémentaires réalisés en amont. La demande de consultation sera accompagnée d'un courrier type comprenant les données personnelles du patient, le motif de recours à la structure, les examens complémentaires déjà réalisés et les traitements antérieurs pris par le patient dans le cadre de sa douleur. Certaines SDC de la région peuvent demander des compléments d'information selon leur procédure d'accueil. Pour avoir les coordonnées des structures de la région, [c'est par ici](#).

---

## Appels à projets

**L'ARS et la DRAC Centre-Val de Loire** renouvellent leur appel à candidatures **Culture Santé** pour l'année 2024 (attention, une session unique). Il s'agit d'encourager et de soutenir financièrement la présence artistique en milieux de santé et l'accès à la culture aux personnes accueillies en institution sanitaire ou médico-sociale. Les projets déposés doivent être conçus "de concert" 🧩 entre les partenaires, ce qui est logique pour un projet artistique ! Plus d'informations [par ici](#).

L'ARS lance un appel à projets à destination des établissements et structures sanitaires, publics et privés (lucratifs et non lucratifs) de la région Centre-Val de Loire disposant d'un service d'Urgences/SMUR et/ou d'un service de médecine adulte et/ou enfant pour **l'accompagnement à l'ouverture d'une unité saisonnière**. Cet appel à projets à destination des établissements de santé avec autorisation de service d'urgences et/ou de service de médecine polyvalente (adulte ou enfant), a pour objectif de permettre de soulager ces services des besoins d'hospitalisation accrus dans ces périodes hivernales. Une orientation forte est donnée pour la prise en charge du nourrisson et du jeune enfant, ainsi que de la personne âgée poly-pathologiques. Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 7 novembre 2023. Plus d'informations [par ici](#).

---

## Agenda

### Journée européenne du radon

Le 7 novembre, c'est la Journée européenne du radon. C'est à la date d'anniversaire de la naissance de Marie Curie, à qui l'on doit la découverte de la radioactivité naturelle du radium et du radon, se tient cette journée européenne. Initiée en 2015 par l'ERA (l'association européenne du radon), la journée européenne du radon fêtée **le mardi 7 novembre** est l'occasion de mettre en avant un risque encore largement méconnu du grand public. Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte, présent partout dans les sols mais plus fortement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Ce gaz s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments. Il a été reconnu cancérigène pulmonaire certain pour l'homme depuis 1987 par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS). En France, il constitue la principale source d'exposition aux rayonnements ionisants et le second

facteur de risque de cancer du poumon après le tabagisme. Le nombre annuel de décès par cancers du poumon attribuable au radon est estimé à 3000 décès annuels. Ce qui justifie la mise en œuvre d'une politique de prévention. Toutes les informations utiles pour vous [par ici](#).

## Assises régionales de l'eau

Le Conseil régional Centre-Val de Loire organise le **mardi 7 novembre 2023** de 9h30 à 17h00 au Palais des Congrès de Tours, 26 Boulevard Heurteloup, les 1ères Assises régionales de l'eau. Agriculture, Économie, Énergie, Eau potable, Biodiversité, Aménagement du territoire, Gestion collective de la ressource... une journée pour décrypter les enjeux de l'eau dans notre région face au changement climatique. Au programme : comment le changement climatique impose une adaptation des politiques de l'eau ? Quelles visions partagées pour une gestion de ce bien commun en région ? Comment préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et restaurer les écosystèmes ? Le programme complet [par ici](#), et pour s'inscrire, c'est [par là](#).

## Concours de cuisine dans les EHPAD

Le Collectif de Lutte Contre la Dénutrition, Sandrine Baumann-Hautin, cheffe pâtissière, et l'ERVMA organisent un concours national #CuisineOuvertesEnEHPAD. L'objectif : valoriser les métiers de la restauration qui sont au cœur de la vie des établissements et impliquer les équipes, les résidents et les familles dans une action spécifique **du 7 au 14 novembre** ! Informations et inscriptions [en suivant ce lien](#).

## Journée d'aide aux personnes en situation d'obésité

Le CLAN du Centre Hospitalier Jacques Cœur, l'association CARAMEL et le CSO de Tours organisent une Journée d'aide aux personnes en situation d'obésité dans le Cher, le **jeudi 9 novembre 2023** de 9h à 17h à Bourges au CH Jacques Cœur. Public concerné : les

professionnels de santé et médico-sociaux. Programme et inscription sur le site d'ObéCentre [par ici](#).

## Conférence sur les perturbateurs endocriniens

Le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement et le Centre hospitalier de Blois organise une conférence avec Pascal Vaudin, Maître de conférence à l'université de Tours, médiateur scientifique et formateur. Au programme : les polluants environnementaux, comment éviter les perturbateurs endocriniens ? Rendez-vous le **jeudi 9 novembre 2023**, de 15h à 17h, à la salle polyvalente du Centre hospitalier de Blois. Plusieurs questions seront abordées : Que sont ces perturbateurs endocriniens ? Où les trouve-t-on ? Comment sommes-nous exposés ? Quels sont leurs effets sur la santé ? Existe-t-il des solutions ? Pour s'inscrire, [c'est par ici](#). Si ce sujet vous intéresse mais que vous n'êtes pas disponible dans l'après-midi, profitez de la conférence Grand Public le soir à 20h30 à l'IUT de Blois.

## Et si on parlait soins palliatifs ?

A l'occasion de la Journée mondiale des soins palliatifs, le CODESPA 36 organise une table-ronde et des échanges sur le thème : « Et si on parlait soins palliatifs ? », le **mardi 14 novembre 2023** à 20h00, salle Barbillat Touraine à Belle-Isle (Châteauroux). Cette manifestation est ouverte à tout public. Des stands partenaires seront à votre disposition dès 19h00. Au programme : 19h accueil et visite des stands ; 20h table-ronde et débat avec divers professionnels : médecins, infirmières, psychologues, auxiliaires de vie, assistante sociale, etc. Suivi d'un verre de l'amitié. Conférence gratuite et ouverte à tous.

## Séminaire sur L'urbanisme favorable à la santé

L'ARS et la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) organisent un séminaire régional sur "L'urbanisme favorable à la santé" le **mercredi 29 novembre 2023**



à Olivet (45) – de 9h à 16h30 (salle L'Alliage – 1 rue Michel Roques 45160 Olivet). Cette journée a pour objectif de mettre en lumière la place de la santé dans les aménagements urbains et les documents de planification dans les grandes villes tout comme dans les communes rurales. Des éléments sur le concept d'urbanisme favorable à la santé et ses enjeux seront présentés, ainsi que son lien avec le Plan régional santé environnement 4 porté par l'ARS, la DREAL et le Conseil régional. Lors de tables rondes, des initiatives d'aménagement de territoire en faveur de la santé seront présentées. Programme et inscriptions jusqu'au 6 novembre [par ici](#).

## **Formation pour les équipes territoriales d'hygiène**

Le **jeudi 30 novembre 2023**, de 9h30 à 15h30 au CHU d'Orléans (salle Jacques Guillemeau), se tiendra la seconde journée de formation départementale 2023 du Loiret, de l'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale (ETH-MS). Mais c'est quoi, une ETH-MS ? Il s'agit d'une équipe de professionnels formés et spécialistes en Hygiène, Prévention et Contrôle de l'Infection. Notre équipe territoriale d'hygiène médico-sociale est composée de 11 infirmiers (10 ETP) rattachés aux EOH des ES de Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours, et d'une infirmière hygiéniste coordinatrice basée au sein du Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPias). Le rôle de l'équipe : proposer un accompagnement et assurer un appui opérationnel et technique en prévention et contrôle des infections associées aux soins (PIAS). L'équipe aide à la gestion des épisodes épidémiques et contribue à la maîtrise de la résistance aux antibiotiques. Pour vous former à ces pratiques, n'hésitez pas à contacter l'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-sociale du Centre-Val de Loire : Cindy Descormiers, IDE hygiéniste coordinatrice au CPias Centre-Val de Loire, joignable au 02 47 47 76 48. Et pour davantage d'informations sur la formation organisée le 30 novembre, écrivez à [m.fiorito@chu-tours.fr](mailto:m.fiorito@chu-tours.fr).

## Formation à l'IVG médicamenteuse

Le Réseau Périnat Centre-Val de Loire la 2ème session de la Formation à l'IVG médicamenteuse les **vendredi 15 et samedi 16 décembre 2023** (places limitées à 18 participants : 2 places restantes. La formation est organisée par le Réseau Périnat CVL et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). La formation est en cours de validation à l'OGDPC. Ces formations auront lieu à la polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré - 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR, 4ème étage – salles de réunion 1&2, de 8h30 à 17h30. Il s'agit d'une formation destinée aux Médecins Généralistes, Sages-femmes, Gynécologues et Gynécologues-Obstétriciens. Inscriptions : [secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr](mailto:secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr).

---

## Le coin RH

### Bertrand Moulin : directeur général adjoint de l'ARS

Bertrand Moulin a pris ses fonctions de directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire le 1er novembre 2023. Auparavant, il était directeur de la délégation départementale du Cher depuis 2017. Avant son arrivée à l'ARS, il était attaché de direction à la CAF de l'Indre. Bertrand Moulin a également travaillé au sein du groupe SOS. Il est diplômé de Sciences Po Rennes, de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en communication



politique et animation locale et de l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale.

## **La Santé recrute en Centre-Val de Loire**

- [- Responsable du département santé environnementale et déterminants de santé/adjoint à la directrice départementale du Loiret de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire H/F](#)
- [- Chef de projet Ségur de la Santé à la Direction de l'Offre sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire H/F](#)
- [- Chef de projet Ségur numérique à l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire H/F](#)
- [- Postes de médecins généralistes dans la région Centre-Val de Loire en libéral, salarié ou exercice mixte](#)
- [- Recherche un médecin généraliste pour collaboration ou installation libérale à Vouvray au sein d'un cabinet pluriprofessionnel pour fin novembre](#)
- [- La Maison de Santé de la Communauté de communes « Berry Loire Vauvise » recherche deux médecins, un\(e\) dentiste, un\(e\) podologue-pédicure, un\(e\) sage-femme, un\(e\) orthophoniste](#)
- [- L'Institut médical de Sologne recherche un\(e\) kinésithérapeute à temps](#)

[complet en CDI](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

**La Lettre Pro N°4 - 3 novembre 2023**

**Directrice de la publication** : Clara de Bort

**Réalisation / Rédaction** : Communication ARS Centre-Val de Loire

**Crédit photos** : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)